



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure**

Mâcon le, **22 DEC. 2022**

Le préfet de Saône-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les maires
de Saône-et-Loire

(en communication à Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement)

Objet : nouvelle posture Vigipirate au niveau « sécurité renforcée - risque attentat »

La nouvelle posture "Hiver-Printemps 2023" se maintiendra au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » à compter du 21 décembre 2022 et met l'accent sur :

- la sécurité des sites touristiques et des transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires ;
- la sécurité des espaces de commerce et des lieux de rassemblement, avec une vigilance accrue pour les établissements culturels ;
- la sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités).

Il convient également de noter que la période considérée pourrait être marquée par des délestages électriques susceptibles de faciliter les intrusions malveillantes dans les bâtiments et d'entraîner des difficultés provisoires pour contacter les numéros d'urgence.

Les forces de l'ordre se tiennent à votre disposition pour évoquer avec vous les modalités de mise en œuvre de ces mesures et répondre à vos questions quant à l'évolution possible ou non des dispositifs existants.

Par ailleurs, une plate-forme de sensibilisation Vigipirate est active depuis le 20 septembre 2019 à l'adresse www.vigipirate.gouv.fr. Elle permet d'avoir une meilleure connaissance de la menace et des gestes réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque. Je vous invite à favoriser la consultation par vos agents de cette plateforme.

Enfin, je vous remercie d'être particulièrement vigilant sur la prévention et le signalement des cas de radicalisation au sein de votre commune. Sur ce point, je vous demande de faire preuve de la plus grande vigilance et de communiquer, le cas échéant, vos informations, sans délai, aux forces de l'ordre et à la préfecture (pref-referent-radicalisation@saone-et-loire.gouv.fr).

*Merci pour votre vigilance.
Bien cordialement -*

Le préfet,

Yves SÉGUY